

# Plâtrier / Plâtrière



## Description du métier

- Tire des joints, couvre ou égalise une surface à l'aide d'outils spécialisés et d'enduits calcaires tels que plâtre, mortier, ciment, stuc, agrégats ou autres succédanés;
- Fabrique et installe des moules de plâtre et effectue le moulage et la pose des ornements, pose des enduits acryliques.

## ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Présenter à la CCQ un relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP en plâtrage ainsi qu'une garantie d'emploi d'une durée d'au moins 150 heures d'un employeur inscrit à la CCQ. Cette mesure permet d'obtenir le certificat de compétence apprenti du métier.

## RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir effectué les trois périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

## HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées aux mathématiques, au dessin technique et aux matériaux utilisés;
- Être minutieux, précis et créatif;
- Travailler proprement;
- Avoir une bonne condition physique;
- Pouvoir travailler en hauteur;
- Être capable de travailler dans des positions inconfortables.

## Salaire annuel moyen

Apprenti*	22 092 \$
Compagnon**	36 077 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	45 841 \$
Proportion***	75 %

\* Salaire moyen des diplômés admis en 2012, pour les douze mois suivant leur admission.

\*\* Salaire moyen en 2013 des personnes ayant rapporté au moins une heure de travail.

\*\*\* Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2013.

Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

## Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2009-2012	2013
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	229	229
Taux de placement des diplômés*	89,9 %	nd

\* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie. Les nouveaux diplômés sont interrogés quant à leur situation d'emploi au 1<sup>er</sup> juin suivant l'obtention de leur diplôme.

## Salaire horaire\* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 <sup>re</sup> période	20,30 \$	20,86 \$	19,30 \$
2 <sup>e</sup> période	23,68 \$	24,34 \$	22,51 \$
3 <sup>e</sup> période	28,76 \$	29,55 \$	27,34 \$
Compagnon	33,83 \$	34,77 \$	32,16 \$

\*Salaire en mai 2014.

## Volume de travail par secteur



## Perspectives d'emploi



- On comptait 3 239 plâtriers actifs, sur les chantiers, en 2013, soit le double observé en 2000. L'activité se situe essentiellement dans la construction résidentielle, institutionnelle et commerciale. Les plâtriers sont embauchés par environ 1 430 employeurs de la construction;
- Plus de la moitié du travail provient du secteur institutionnel et commercial. Cependant, l'activité de ce secteur devrait diminuer graduellement au cours des prochaines années. En ce qui concerne la rénovation résidentielle, l'activité devrait demeurer soutenue, mais elle devrait être à la baisse dans la construction résidentielle neuve;
- En 2013, 229 nouveaux apprentis ont intégré l'industrie. Le salaire annuel moyen d'un compagnon atteint 36 100 \$ et s'élève à 45 800 \$ lorsqu'il travaille au moins 500 heures, pour les travaux assujettis aux conventions collectives de la construction;
- Les perspectives d'emploi sont plutôt bonnes pour les plâtriers, malgré une demande en légère baisse.

## Formation

### Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Plâtrage (5286) ou *Plastering* (5786)

**Durée de la formation :** 810 heures

**Préalables scolaires :** Catégorie 2\*

\* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

### Formations généralement offertes dans les régions suivantes :

- Capitale-Nationale
- Centre-du-Québec
- Montérégie
- Montréal\*
- Saguenay – Lac-Saint-Jean

\* Formation également offerte en anglais.



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site [www.inforoutefpt.org](http://www.inforoutefpt.org)

### Salariés actifs en 2014

Abitibi-Témiscamingue	20
Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	36
Côte-Nord	17
Estrie	130
Île de Montréal	387
Laval-Laurentides-Lanaudière	769
Mauricie – Bois-Francs	197
Montérégie	630
Outaouais	225
Québec	683
Saguenay – Lac-Saint-Jean	137
Extérieur et Baie-James	8
<b>Total</b>	<b>3 239</b>

**Nombre de femmes actives dans le métier** 131

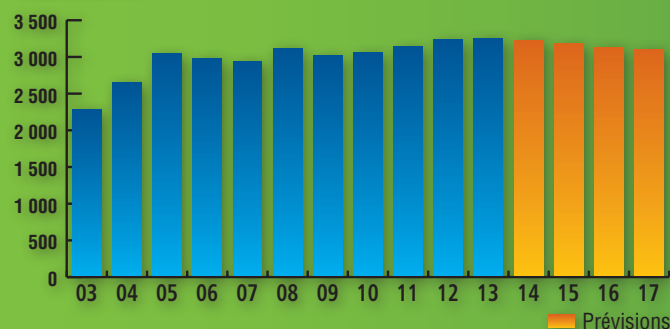
### Mobilité des salariés

#### Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre\* :

Plâtrier	12 %
Ensemble des métiers et occupations	19 %

\* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

### Nombre de salariés actifs 2003-2017



### Âge de la main-d'œuvre en 2014

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	32	51 %	45 %	4 %	1 564
Compagnon	44	28 %	48 %	24 %	1 675
<b>Total des plâtriers</b>	<b>38</b>	<b>44 %</b>	<b>45 %</b>	<b>11 %</b>	<b>3 239</b>
Ensemble des métiers et occupations	39	41 %	44 %	15 %	161 468